

Le bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BULLE

02-03



POINT FORT
BULLE OBTIENT
EN 2007 LE LABEL
FÉDÉRAL «CITÉ DE
L'ÉNERGIE»

08-09



LES TRAVAUX
LE CHANTIER DU
PERCEMENT DU
TUNNEL SOUS
LA TRÊME

10-11



BULLE 360°
À LA DÉCOUVERTE
DU QUARTIER DE
LA RÉCHE AVEC
MICHEL GREMAUD

Tout sur la rentrée scolaire 2007!



04-07 LE DOSSIER

PORTRAIT D'ANDRÉ SCHIBLER

L'administrateur des écoles évoque son rôle en pleine rentrée scolaire.

DU NEUF POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Découvrez point par point toutes les nouveautés de l'année scolaire 2007/2008.

ENTRETIEN AVEC DAVID SEYDOUX

Le conseiller communal évoque le présent et l'avenir de l'école bulloise.

Editorial

Yves Grandjean

→ Bulle «Cité de l'énergie»

Plus personne n'a de doute sur la réalité de la croissance bulloise. Depuis l'arrivée de l'autoroute, notre cité n'a cessé d'augmenter son attractivité. L'apprentissage d'une urbanité naissante ne se fait pourtant pas sans quelques inconvénients. Les travaux entrepris sur plusieurs fronts ne porteront véritablement leurs fruits qu'à l'horizon 2010. Objectif: l'amélioration de la qualité de vie pour tous les habitants.

Derrière ce formidable élan, les autorités communales ont toujours appliqué le principe d'une planification précise et rationnelle du développement de la cité. Il n'est ainsi pas question de céder à l'anarchie. Au contraire. L'obtention du label «Cité de l'énergie» et les devoirs qui en découlent sont ainsi les témoignages d'une volonté politique engagée en faveur d'un développement concerté, efficace et durable de la cité.

Bulle s'est dotée d'une vraie politique énergétique à long terme. La mise en place du chauffage à distance en est l'une des clés de voûte. Ce n'est là que la pointe de l'iceberg. Une foule de mesures, à tous les niveaux de l'action publique, doivent permettre à la commune d'avancer dans le XXI^e siècle avec des outils de gestion de l'énergie les plus performants du moment. Pour le bien de tous.

12-13



VILLAGE GLOBAL
REPORTAGE AU CENTRANIM

14-16



ACTUALITÉS
LES NOUVELLES COMMUNALES

GESTION PUBLIQUE DE L'ÉNERGIE

CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

L'installation du CAD est l'une des clés de voûte de la politique énergétique bulloise.

Bulle
european energy award



LE LABEL «CITÉ DE L'ÉNERGIE» VA ÊTRE REMIS AUX AUTORITÉS COMMUNALES AU MOIS DE SEPTEMBRE DE CETTE ANNÉE.



TRANSPORTS PUBLICS

L'arrivée d'un réseau de transports publics est un bon point pour la ville.

Bulle devient «Cité de l'énergie»

Entretien avec Yves Grandjean, conseiller communal

Le 5 juin dernier, Bulle obtient le label «Cité de l'énergie» en récompense de sa politique énergétique. Un audit drastique mené par des experts fédéraux a permis au chef-lieu gruérien d'obtenir cette certification. Après la bonne nouvelle, c'est tout un protocole de mesures qui est en route. Yves Grandjean, conseiller communal, évoque les défis à venir de la gestion de l'énergie à Bulle.

→ **LE BULLETIN:** Bulle a obtenu le label «Cité de l'énergie». Qu'est-ce que cela signifie?

YVES GRANDJEAN: Cette certification, que nous recevons officiellement au mois de septembre, est le fruit d'une vraie réflexion à long terme, engagée depuis plusieurs années, sur la politique énergétique. Le Conseil communal a toujours défendu une vision cohérente et globale dans ce domaine, notamment par l'entremise de son plan communal des énergies. Cet outil permet à la fois de recenser le potentiel de développement des ressources énergétiques et de définir les priorités d'action.

- **Quelles sont les implications de cette labellisation?**

- Il s'agit d'un engagement de la commune à poursuivre à tous les niveaux où cela est possible nos efforts pour améliorer notre gestion de l'énergie. Le label n'est donc pas un acquis définitif. Nous devons renouveler notre demande tous les

quatre ans. Un nouvel audit est alors entrepris et une nouvelle décision tombe. De manière globale, il s'agit de montrer que la commune de Bulle est engagée dans le processus «Cité de l'énergie» et qu'elle agit dans le respect du développement durable et dans la mise en place de solutions innovantes. Nous devons, par exemple, nous engager à assurer un approvisionnement en énergie durable, économique et respectueux de l'environnement en privilégiant les ressources indigènes.

- **Concrètement, quels sont les engagements pris par la commune?**

- Nous devons réaliser dans les délais et dans un cadre budgétaire précis les projets que nous avons décidé de mener à bien dans les quatre années à venir. Dans le même temps, nous devons nous assurer que les progrès seront bien au rendez-vous. Obligation nous est également imposée d'informer tant le conseiller «Cité de l'énergie» que le public de l'état du processus. Nous pouvons bénéficier comme support de travail du catalogue fourni par l'European Energy Award (eea), sur lequel reposent les critères de labellisation «Cité de l'énergie».

- **Quelles sont les réalisations les plus spectaculaires de ce plan communal des énergies?**

- La mise en place et, aujourd'hui, l'extension du réseau de chauffage à distance (CAD), confiées à Gruyère Energie SA, sont bien évidemment l'une des pierres angulaires de cette planification. Il s'agit de doter la ville d'une infrastructure performante de distribution d'énergie thermique,

en garantissant un prix stable, en utilisant majoritairement une ressource locale – en l'occurrence les sous-produits du bois – et en s'assurant d'un bilan Co₂ neutre. Ce réseau souterrain est donc l'exemple parlant d'une politique énergétique tournée vers le développement durable.

- **Quels sont les autres domaines qui sont concernés par la certification «Cité de l'énergie»?**

- Ils sont très nombreux. Notre cahier des charges touche six grands secteurs: le développement territorial, le domaine des bâtiments et des installations de la commune, l'approvi-

sionnement en énergie et la dépollution, le secteur de la mobilité, l'organisation interne de la commune et, enfin, la coopération et la communication. Un inventaire des projets réalisés ou planifiés est alors entrepris secteur par secteur. Des points sont ensuite attribués domaine par domaine. Après l'audit de certification, Bulle a ainsi obtenu 242 points sur un potentiel de 448, ce qui nous a permis d'obtenir le label. Mais notre potentiel d'amélioration est encore important.

«Il s'agit de doter la ville d'une infrastructure performante de distribution d'énergie thermique»



Le programme d'une vraie politique énergétique pour la ville

Les mesures les plus importantes

La commune de Bulle est engagée depuis longtemps dans la mise en place d'une politique énergétique cohérente et globale. L'audit mené pour la certification «Cité de l'énergie» a permis de recenser toutes les mesures déjà prises au niveau communal, mais également toutes celles qui sont planifiées. De l'installation du chauffage à distance à l'achat d'un véhicule électrique en passant par l'application du standard Minergie, Le bulletin décrypte les mesures liées à l'attribution du label «Cité de l'énergie».

► DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les mesures réalisées (MR): depuis 2004, le plan communal des énergies, qui traite de tous les secteurs d'énergies en réseau (par exemple le chauffage à distance), est en vigueur. C'est l'outil de travail de la commune en matière de politique énergétique.

La planification de la mobilité est également en vigueur. Ces principales mesures sont la création d'un plan directeur des transports en relation avec la construction de la H189, la diminution de 50% du trafic en ville, la mise en place d'un concept de stationnement et de signalisation et enfin un schéma des chemins tant pour les piétons que pour les cyclistes.

Les mesures planifiées (MP): la mise en œuvre d'un réseau de transports publics va voir le jour grâce à la constitution de Mobil.

INSTALLATIONS ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

MR: depuis 1999, une comptabilité énergétique via Enercompta est en place à Bulle. Ce système permet un relevé systématique des indices énergétiques de l'électricité et de la chaleur sur 85% du parc immobilier communal.

La décision formelle d'appliquer le standard Minergie pour la construction et la rénovation des bâtiments communaux a été prise, pour autant que cette mesure soit économiquement supportable.

MP: le raccordement de tous les bâtiments communaux au réseau de chauffage à distance (CAD) est planifié pour 2020.

ORGANISATION INTERNE

MR: la commission en charge de l'énergie est aussi la commission technique. Elle se réunit chaque semaine. Elle utilise les outils «Cité de l'énergie» pour la gestion de l'énergie.

La commission planifie annuellement le programme d'activité, qui contient les actions, les délais, les responsabilités, un budget et un statut dans les six domaines du catalogue de mesures.

MP: des directives d'achat tenant compte des aspects énergétiques et climatiques seront mises en place. Un plan de mobilité sera établi pour

le déplacement du personnel communal avec, par exemple, l'achat d'un véhicule électrique.

APPROVISIONNEMENT ET DÉPOLLUTION

MR: les 15% du réseau CAD sont terminés en 2007. A terme, les 90% du territoire communal seront raccordés.

Le plan général d'évacuation des eaux est en vigueur. Le système séparatif eaux usées et eaux claires est en voie de réalisation.

MP: Gruyère Energie SA va acheter et produire du courant vert.

Des études seront également réalisées pour explorer le potentiel de l'énergie solaire et de la géothermie.

MOBILITÉ

MR: des chemins scolaires, balisés par de petits pas jaunes peints sur le sol, ont été aménagés.

Le réseau cyclable a été étendu en partie sur les axes principaux et les itinéraires ont été balisés.

MP: le réseau de transport public avec ses deux lignes doit être mis en service en 2010, mais au plus tard six mois après l'ouverture de la H189. Tous les quartiers seront mis en zone 30 km/h d'ici à la fin 2010.

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

MR: Bulle est connue comme la cité des goûts et terroirs. Il s'agit de promouvoir les produits locaux, ce qui a une incidence sur la consommation d'énergie en incitant à acheter des produits de proximité.

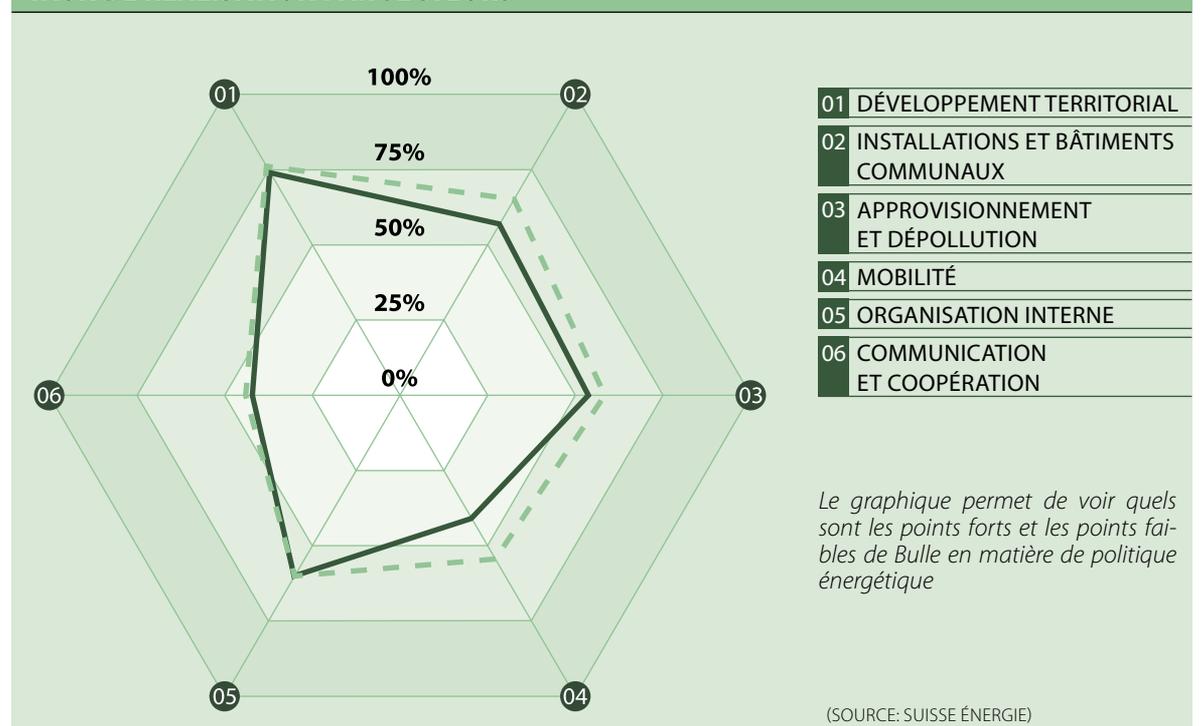
Un mandat de prestation a été attribué à Gruyère Energie SA pour les conseils en matière d'énergie et en écologie de la construction.

MP: le journal d'information de la ville de Bulle, *Le bulletin*, informe régulièrement sur les avancées du processus «Cité de l'énergie».

La commune intègre dans son marketing public la dimension «Cité de l'énergie».

(SOURCE: SUISSE ÉNERGIE)

TAUX DE RÉALISATION PAR SECTEURS



TOUT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE



DAVID SEYDOUX

Le conseiller communal fait le point sur la santé de l'école bulloise et évoque la possibilité de construire un nouveau bâtiment scolaire. **(PAGE 7)**

(PHOTO: NICOLAS REPOND)

PRATIQUE

Les horaires du transport scolaire. **(PAGE 15)**

Les horaires et le calendrier scolaires. **(PAGE 6)**

1500 ÉLÈVES ET 110 ENSEIGNANTS PRÊTS À LA REPRISE

● **LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2007/2008 SONT LA GÉNÉRALISATION DE L'ACCUEIL DE MIDI ET LA RESTRICTION DE L'UTILISATION DES TÉLÉPHONES PORTABLES.**

Une école en pleine expansion

Toutes les nouveautés

L'école bulloise se porte bien. En cette rentrée 2007, ce n'est pas moins de 1600 élèves et 130 enseignants qui ont entamé une nouvelle année scolaire. Les nouveautés sont nombreuses: la pause et le repas de midi surveillés sont généralisés, deux nouvelles classes sont créées à La Tour-de-Trême et un nouveau règlement doit permettre de lutter contre le racket et de renforcer la protection de la sphère privée.

1. L'accueil extra scolaire de midi généralisé

L'Association gruérienne de parents (AGP) s'occupait jusqu'ici de la gestion de *Bulle d'air* chargé de l'accueil extra scolaire à la pause de midi. A la demande de l'AGP, la commune a repris l'organisation des repas et de la pause surveillés. Depuis la rentrée 2007, cette offre ouverte aux élèves scolarisés dans le cercle scolaire est étendue à l'ensemble de la commune, avec une structure mise en place pour le site de La Tour-de-Trême. Actuellement, des discussions sont en cours pour définir de nouveaux lieux pour accueillir les enfants. Les 50 repas journaliers sont préparés au Foyer de Bouleyres puis acheminés vers les cafétérias. Le prix des repas est fixé de manière dégressive selon le nombre d'enfants.

2. Le nouveau règlement scolaire

Le règlement scolaire a subi un toilettage important. De nouvelles règles concernant l'usage des appareils électroniques et le code vestimentaire

sont rentrées en vigueur. L'objectif de cette réforme est de réduire les situations délicates liées notamment à l'utilisation particulière de ces appareils électroniques. «L'objectif est de protéger les élèves, notamment en évitant le racket ou la violation de la sphère privée», explique André Schibler, administrateur du cercle scolaire de Bulle/Morlon. Afin de favoriser la bonne intégration des populations migrantes, ce nouveau règlement doit être traduit en plusieurs langues.

Depuis cette année:

- **Téléphone portable.** L'utilisation des téléphones portables est interdite dans l'enceinte de l'école, lorsque l'élève est sous la responsabilité de l'autorité scolaire. Cette interdiction est donc valable autant pour le sport facultatif que pour les devoirs ou les repas surveillés.

- **Tenue vestimentaire.** L'élève porte en toute saison des tenues appropriées au contexte scolaire.

- **Sanction.** Les élèves qui ne respecteraient pas les différentes dispositions réglementaires peuvent recevoir des sanctions de l'enseignant. Il s'agit soit d'une retenue organisée et annoncée aux parents soit d'un travail d'intérêt général, par exemple aider le concierge au nettoyage. Pour les fautes graves, l'école se réserve le droit de dénoncer l'élève fautif aux autorités compétentes.

3. Les nouvelles classes

Cette année, il y a deux nouvelles classes à disposition. A La Tour-de-Trême, l'appartement du concierge, qui est relogé ailleurs, a en effet été transformé, ce qui permet d'étendre la capacité d'accueil du site tourain.

4. Un transport scolaire amélioré

Les courses spéciales en ville de Bulle (l'axe Les Granges/La Tour-de-

Trême, l'axe rue de Vevey/La Léchère ainsi que l'axe Morlon/Bulle) sont toujours organisées par la commune. Nouveauté depuis cette année: l'abonnement doit être acheté au secrétariat communal et non plus au guichet des tpf. Les prix seront identiques à ceux pratiqués l'année passée.

5. Une plus forte collaboration avec l'AGP

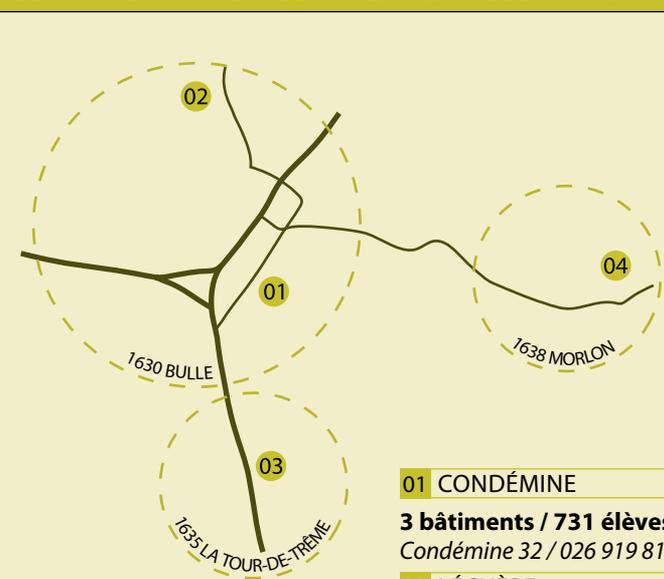
L'école va intensifier sa collabora-

tion avec l'Association gruérienne de parents. Une conférence sera notamment organisée, afin d'améliorer encore l'information aux parents.

6. Le sport facultatif se développe

En parallèle aux devoirs surveillés des lundis, mardis et jeudis (15 h 20 à 16 h 40), les élèves ont la possibilité de s'inscrire gratuitement à des disciplines sportives sous la responsabilité d'un maître des sports.

LES 4 SITES DU CERCLE SCOLAIRE BULLE-MORLON



01 CONDÉMINE

3 bâtiments / 731 élèves

Condémine 32 / 026 919 81 60

02 LÉCHÈRE

1 bâtiment / 403 élèves

Abbé-Maignon 10 / 026 919 64 01

03 LA TOUR-DE-TRÊME

1 bâtiment / 354 élèves

Ecoles 3 / 026 912 55 16

04 MORLON

1 classe / 16 élèves

026 912 45 64

Sur les 4 sites du cercle scolaire Bulle/Morlon:

- 11 CLASSES ENFANTINES
- 57 CLASSES PRIMAIRES
- 4 CLASSES DE DÉVELOPPEMENT
- 11 CLASSES SPÉCIALISÉES
- 130 ENSEIGNANTS
- 1596 ÉLÈVES

Le pilote de l'école bulloise

Portrait express d'André Schibler

→ ANDRÉ SCHIBLER

48 ans

Marié

3 enfants

«Je joue en quelque sorte le rôle de médiateur entre tous les partenaires de l'école.» André Schibler sait de quoi il cause, lui qui administre le cercle scolaire de Bulle-Morlon depuis juillet 2006. Une fonction que ce Bullois de 48 ans conçoit avec sérieux et humilité: «Administrer un cercle scolaire signifie être à l'écoute, rassembler, anticiper et éviter les conflits. Il est important d'unifier le corps enseignant tout en laissant à chacun une entière liberté pour mettre sa touche personnelle à sa classe.»

Mais c'est aussi de l'apprentissage du «vivre ensemble», qu'André Schibler a fait une priorité. «Pour que l'école avance dans la bonne direction, explique-t-il, il faut du respect mutuel et de la tolérance. Les enseignants doivent se sentir bien pour que les programmes permettent aux élèves d'acquérir ce qu'ils doivent savoir.»

Violence médiatique

Et la violence à l'école? André Schibler se dit parfois «écoeuré de voir cet appétit de violence mis sans scrupule sous les yeux des enfants. De quelles valeurs fait-on l'apologie? Aujourd'hui, on consomme de tout, même de la violence. Je crois qu'une certaine pudeur et un peu de retenue ne seraient pas superflus, notamment dans les médias! Je ne suis pas surpris de certains débordements, alors que nos jeunes emmagasinent cha-



que jour des images, des textes et des slogans contenant de la violence.»

Pour aborder en partie ce sujet, une journée pédagogique a d'ailleurs été organisée le 2 mai dernier. Cette initiative, qui avait pour titre «Eduquer à l'école, quels repères, quelles limites?» a permis de dresser un état des lieux de la vie à l'école. Les enseignants et des experts, dont le pédiatre Nahum Frenck, ont pu s'exprimer autour d'une table ronde, notamment sur la question de la prise en charge des élèves difficiles. «Il est central, explique André Schibler, que les enseignants soient écoutés et qu'on leur donne tous les moyens possibles

pour accomplir leur mission éducative dans les meilleures conditions. Ils doivent maîtriser les outils nécessaires pour faire face aux situations difficiles.»

Depuis cette année, le nouveau règlement scolaire a été adapté. Les téléphones portables sont bannis de la cour d'école et des classes, les tenues doivent être appropriées au contexte scolaire. Quant à l'enseignant, il pourra user de sanction pour ceux qui ne respectent pas les règles de vie en commun. Une retenue ou un travail d'intérêt font partie des punitions possibles. «Ces mesures doivent être comprises dans un esprit constructif, explique André Schibler. Il s'agit de poser un cadre général avec certaines limites, dans lequel élèves et enseignants peuvent travailler ensemble. Ce cadre est un moyen de renforcer le partenariat avec les parents.»

Optimiste de nature, l'administrateur se refuse ainsi à tomber dans le catastrophisme, en expliquant que la très grande majorité des jeunes se porte bien: «La cour de récréation, c'est avant tout de la joie, des jeux, des sourires et de la politesse.» D'ailleurs, l'administrateur ne fait pas mystère de la bonne réputation dont jouissent la cité et ses écoles. «Nous recevons pas mal de téléphones en provenance du canton de Vaud, de gens qui veu-

lent venir s'établir à Bulle. Ils entreprennent cette démarche parce que la ville jouit bien sûr d'une bonne réputation, mais également parce que le système scolaire fribourgeois est très bien perçu chez nos voisins. Alors poursuivons sur cette voie!»

SON PARCOURS

André Schibler est double national franco-suisse. Né en Algérie française, il a fait ses classes à Bulle, avant de les terminer à Lausanne. En 1980, il obtient son brevet d'enseignant à l'Ecole normale de Montreux. Dès 1981, il enseigne à Lausanne. En 1994, il vient s'établir à Bulle, tout en poursuivant son parcours professionnel dans la capitale vaudoise. En Gruyère, André Schibler s'est fait connaître dans les milieux associatifs, au FC Bulle et au chœur paroissial. L'enseignant a été responsable technique des juniors du FC Bulle. Il a également entraîné les Inters B et les actifs de Grandvillard/Enney et de Corbières. Lors de son séjour dans le canton de Vaud, André Schibler a suivi la filière du Lausanne-Sport. Il a évolué enfin en 2^e ligue fribourgeoise jusqu'en 1985. Depuis 2004, il est titulaire d'un brevet d'instructeur délivré par l'Association suisse de football (ASF).



Prévention

Rentrée scolaire! Pensez aux enfants!

À l'approche de la rentrée scolaire, le Touring Club Suisse (TCS) et le Bureau suisse de prévention des accidents bpa, en collaboration avec les polices cantonales et municipales de Suisse, lancent un appel à la prudence. Voici quelques conseils pour renforcer la sécurité sur le chemin de l'école.

Conseils aux parents

- Montrez l'exemple lorsque vous êtes à pied, à vélo ou au volant d'un véhicule à moteur: vos enfants reproduisent votre comportement.
- Renoncez à emmener votre enfant à l'école en voiture afin qu'il puisse

faire ses propres expériences.

- Accompagnez plusieurs fois votre enfant sur le chemin qui mène à l'école ou au bus scolaire. N'empruntez pas l'itinéraire le plus court, mais le plus sûr. A la sortie de l'école, n'attendez pas votre enfant de l'autre côté de la route.
- Assurez-vous que votre enfant s'arrête avant de traverser la chaussée (consigne: attendre, écouter et regarder, traverser). Veillez à ce que votre enfant attende jusqu'à ce que les véhicules soient arrêtés devant le passage pour piétons.
- Expliquez à votre enfant qu'il doit faire attention à la circulation même

lorsqu'il traverse à un feu de signalisation.

- Assurez-vous que votre enfant part suffisamment tôt: le risque d'accident augmente avec la précipitation.
- Ne laissez pas votre enfant aller à l'école à vélo avant que vous ne jugiez ce moyen de locomotion opportun et avant d'être certain qu'il maîtrise cette situation. Exercez le chemin à parcourir à vélo avec votre enfant. Demandez à votre enfant de porter son casque et portez-en un vous aussi.

Conseils aux conducteurs

- Soyez particulièrement vigilants à proximité des écoles, des arrêts de bus scolaires ou de transports publics, notamment à la sortie des classes, lorsque les enfants ont besoin de bouger.
- Réduisez votre vitesse lorsque vous voyez des enfants aux abords de la chaussée et soyez prêts à freiner.
- Arrêtez-vous toujours complète-

ment devant un passage pour piétons qu'un enfant veut emprunter ou sur lequel il est déjà engagé. En effet, dans les leçons d'éducation routière, les enfants apprennent à ne traverser que lorsque les véhicules sont arrêtés devant le passage pour piétons. Ne faites pas de signe de la main à l'enfant, car celui-ci pourrait traverser en courant sans faire attention aux autres dangers (par exemple les véhicules en sens contraire).

- Attention aux enfants à vélo. Ils ne maîtrisent souvent pas encore suffisamment leur bicyclette.
- Gardez une distance latérale suffisante par rapport aux enfants à vélo et attendez-vous à des comportements inappropriés de leur part.
- Comportez-vous de manière exemplaire, même à pied, car vos enfants vont reproduire vos comportements.

(SOURCE: BUREAU SUISSE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS, WWW.BPA.CH)

LES HORAIRES SCOLAIRES 2007-2008

A) CLASSES ENFANTINES

Horaires valables du 24 août au 30 novembre 2007 / Alternance mardi ou jeudi après-midi

LUNDI ET MARDI	8 h 45/50 - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10
MERCREDI	Congé	Congé
JEUDI ET VENDREDI	8 h 45/50 - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10

Horaires valables du 3 décembre 2007 au 4 juillet 2008 / Alternance mardi ou jeudi après-midi inchangée

LUNDI ET MARDI	8 h 45/50 - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10
MERCREDI	8 h 45/50 - 11 h 35	Congé
JEUDI ET VENDREDI	8 h 45/50 - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10

B) CLASSES DE 1^{re} ET 2^e PRIMAIRES

LUNDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10
MARDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10
	8 h 45/50 - 11 h 35	
MERCREDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	Congé
JEUDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10
	8 h 45/50 - 11 h 35	
VENDREDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10

ALTERNANCE

En début d'année, l'enseignante formera deux groupes de travail:

le **1^{er} groupe** sera en classe le mardi de 8 h à 8 h 45 et le jeudi après-midi, le **2^e groupe** sera en classe le jeudi de 8 h à 8 h 45 et le mardi après-midi. Durant ces trois unités l'autre groupe a congé.

C) CLASSES DE 3^e À 6^e PRIMAIRES

LUNDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10
MARDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10
MERCREDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	Congé
JEUDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10
VENDREDI	7 h 55/8 h - 11 h 35	13 h 20/25 - 15 h 10

Récréation le matin de 9 h 40 à 9 h 55 et pause l'après-midi de 14 h 15 à 14 h 20

LE CALENDRIER 2007-2008

RENTÉE SCOLAIRE

JE 23 août 2007

VACANCES D'AUTOMNE

VE 12 octobre 2007 *fin des cours*



LU 29 octobre 2007 *reprise*

TOUSSAINT

JE 1^{er} novembre 2007 *congé*

VACANCES DE NOËL

VE 21 décembre 2007 *fin des cours*



LU 7 janvier 2008 *reprise*

VACANCES DE CARNAVAL

VE 1^{er} février 2008 *fin des cours*



LU 11 février 2008 *reprise*

VACANCES DE PÂQUES

VE 14 mars 2008 *fin des cours*



LU 31 mars 2008 *reprise*

FÊTE DE L'ASCENSION

JE 1^{er} mai 2008 *congé*

VE 2 mai 2008 *congé (pont)*

LUNDI DE PENTECÔTE

LU 12 mai 2008 *congé*

FÊTE-DIEU

JE 22 mai 2008 *congé*

VE 23 mai 2008 *congé (pont)*

CLÔTURE SCOLAIRE

VE 4 juillet 2008

«L'école bulloise ne doit pas être un ghetto, mais un lieu d'intégration»

Entretien avec David Seydoux, conseiller communal

L'école bulloise n'en finit plus de grandir. La croissance démographique et l'arrivée prochaine de la seconde année d'école infantine ne permettront plus d'accueillir tous les élèves dans les locaux actuels. David Seydoux, conseiller communal en charge des écoles, évoque le futur de la politique scolaire dans le cercle de Bulle et Morlon.

► **Le bulletin:** quels sont les grands axes de la politique scolaire de la commune de Bulle?

David Seydoux: Nous devons garantir des chances égales ainsi que l'accès à un système de formation de qualité à tous les jeunes, quels que soient leur culture, leur origine ou leur niveau social. Nous devons offrir tant un enseignement de haut niveau qu'un encadrement de qualité sur les quatre sites du cercle scolaire.

- **Quelles vont être les priorités de la commune ces prochaines années?**

- Afin d'assurer un bon encadrement des élèves en dehors des heures de cours, il faudra développer l'accueil extra scolaire avant et après l'école. Il y a déjà les devoirs surveillés, qui sont organisés après les cours. Les repas scolaires surveillés sont également proposés aux élèves sur tous les sites bullois depuis cette année.

- **N'est-ce pas suffisant?**

- Il y a encore des efforts à faire. Lorsque certains parents partent travailler tous les deux à 7 h 30 le

«Un nouveau bâtiment scolaire est nécessaire à Bulle.»

matin, déposant leurs enfants devant l'école aux alentours de 7 h, nous devons trouver des solutions pour que ces jeunes ne soient pas livrés à eux-mêmes en attendant l'ouverture des classes. De ce point de vue là,

nous devons aborder les structures d'accueil de manière globale.

- **La cité est en pleine croissance, notamment démographique. Comment Bulle se prépare-t-elle à assimiler ces nouveaux arrivants sur le front scolaire?**

- Nous devons nous préparer à la construction d'une nouvelle école à Bulle. Deux facteurs nous l'indiquent. Tout d'abord, la croissance démographique va provoquer la hausse des effectifs au primaire. L'étude démographique d'Anne-Christine Wanders, présentée ce printemps, l'a clairement démontré. Ensuite, l'introduction prochaine de la seconde année d'école infantine, dont nous attendons encore les modalités de mise en œuvre, nécessitera également de nouveaux espaces. Selon nos estimations, le nombre d'enfants passerait en effet d'environ 220 actuellement à 430. Pour ce seul secteur des classes enfantines, il faudra trouver une dizaine de classes supplémentaires.

- **Mais alors, où et quand va-t-on construire une nouvelle école?**

- Il est trop tôt pour le dire. Une étude est en cours pour évaluer la mise en œuvre d'un tel ouvrage et pour recenser les zones d'implantation possibles. Mais en résumé: pour construire un nouveau site, il faut compter cinq ans entre la décision de construire prise par la commune et sa construction. En attendant, il faudra mettre en place des structures provisoires. Le coût d'une telle réalisation n'est pas non plus insignifiant: il est de l'ordre de 17 à 20 millions de francs.

- **Quel est le critère central que vous allez retenir pour le choix du site?**

- Il faut trouver le bon équilibre socio-économique dans la composition des sites. La priorité numéro un est de ne pas créer de ghetto, où serait regroupée une majorité importante d'élèves issus de l'immigration ou de couches défavorisées de la population. L'exercice est difficile, car le territoire communal n'est pas infini.

- **Ces dernières années, Bulle a fait connaissance avec une urbanité**

naissante et son lot de violence et d'incivilité. Comment abordez-vous ce thème à l'école?

- Sur le plan purement scolaire, une journée pédagogique sur le thème de la violence a été organisée pour les enseignants. Les échos ont été largement positifs. Dans la formation continue, il est important d'être à l'écoute du corps enseignant et surtout de lui donner les moyens d'avoir les comportements appropriés en cas de violence ou d'incivilité. Chaque enseignant doit avoir les moyens de faire face. Sur le plan pratique, il est clair que des règles précises doivent permettre une vie la plus harmonieuse possible dans l'enceinte scolaire. C'est pour cette raison que des adaptations du règlement scolaire – notamment des restrictions sur la tenue vestimentaire et sur l'utilisation des appareils électroniques – ont été décidées pour cette rentrée scolaire.

- **Mais le phénomène de la violence est un problème qui sort de la cour d'école. Comment éviter sa croissance dans une cité toujours plus peuplée?**

- Il faut travailler en réseau avec tous les partenaires concernés, l'école bien sûr, mais également tous les milieux associatifs ou sportifs, qui sont des piliers de la cohésion sociale. Ces espaces, qu'ils soient sportifs, culturels ou ludiques, structurent les jeunes, en leur inculquant certaines valeurs comme le respect des autres ou l'usage des civilités. Mais, à terme, il est bien évident que la question de l'engagement d'un éducateur

de rue doit être clairement débattue. Il faut en effet à la fois des structures ouvertes qui accueillent, mais il faut également aller à la rencontre des jeunes qui ne fréquentent pas ces endroits en priorité. Dans l'idéal, il faudrait envisager la mise en place d'un vrai délégué à la jeunesse, qui puisse avoir une vision globale de la politique de la jeunesse et assurer un travail de coordination entre tous les acteurs concernés.



(PHOTO: NICOLAS REPOND)

LE POINT SUR LES TRAVAUX



RECYCLAGE

Jean-Bernard Tissot observe les graviers sortis de l'usine de retraitement de la H189.



● LE PERCEMENT DU TUNNEL SOUS LA TRÊME DEVRAIT ÊTRE TERMINÉ MI-JANVIER DÉBUT FÉVRIER 2008, SOIT DEUX ANS AVANT L'OUVERTURE DE LA H189.

Sous la Trême: l'histoire d'un tunnel

Sur le chantier de la H189 avec Jean-Bernard Tissot

Le chantier de la H189 avance selon les prévisions. L'ouvrage phare du chantier est bien sûr le percement du tunnel sous la Trême. Les 40 ouvriers qui travaillent sous la ville devraient voir leurs efforts récompensés entre la mi-janvier et le début février prochain. C'est à cette date que le tunnel de 568 mètres, commencé à La Tour-de-Trême, devrait percer à Bulle derrière Espace Gruyère. Visite de chantier avec Jean-Bernard Tissot.

«Tout se déroule comme prévu dans le percement du tunnel de la H189. Nous avons largement dépassé la Trême. Et nous devrions sortir côté Bulle, derrière Espace Gruyère, entre la mi-janvier et le début février.» Jean-Bernard Tissot, chef de projet de la route de contournement au Service des ponts et chaussées, a la mine confiante. Il conduit gyrophares allumés vers l'entrée de la galerie, située à deux pas du quartier des Granges à La Tour-de-Trême. Le trou, béant, est autant majestueux qu'intrigant. Tout au fond de l'œil noir du tunnel scintillent quelques lumières. Des ombres anguleuses glissent dans l'obscurité.

Mais, avant de pénétrer dans cette mystérieuse pénombre, Jean-Bernard Tissot stoppe son véhicule. Il s'avance vers un gouffre d'une dizaine de mètres de profondeur. Des escaliers cachés dans un échafaudage en métal conduisent à sa base. Un autre tunnel, bien plus étroit ce



La statue de sainte Barbe est placée devant tout chantier pour protéger les ouvriers

lui-ci, a été creusé trois mètres sous le plancher de la galerie supérieure, celle qui accueillera le trafic du péri-phérique bullois.

A la gauche du boyau, au milieu d'un amas tortueux de câbles et de tuyaux, la statue de sainte Barbe a été encapsulée dans une boîte en métal grillagée. Elle est le fruit d'un acte sacré et indispensable qui précède tout coup de pioche: la protection du chantier. Les ouvriers organisent ce rituel avant de commencer un ouvrage. La sainte est notamment la patronne des architectes, des géologues, des pompiers, des mineurs et

des ingénieurs. Tous les 4 décembre, jour anniversaire de sainte Barbe, les ouvriers assistent à une messe, puis participent à un apéritif, un repas et un après-midi récréatif.

Dans l'œil du tunnel glissent des ombres anguleuses

Au pied de la statue, un petit ruisseau d'eau limpide sort de l'obscurité. «Il s'agit du premier ouvrage débuté en 2003, explique Jean-Bernard Tissot. Cette galerie de drainage pour le rabattement de la nappe

phréatique mesure 520 mètres. Elle permet aux ouvriers de creuser au sec dans le tunnel supérieur.» Grâce à cette infrastructure, les géologues ont aussi découvert une nappe stable et profonde, dont le volume n'est pas influencé par les intempéries. Ce système de régulation des eaux souterraines a fait économiser 80 mètres de galerie de drainage.

En route vers le front

Retour à la surface. Le véhicule de chantier pénètre dans le tunnel. «Nous remontons vers le front. Nous allons passer par toutes les phases de



40 ouvriers sont engagés pour creuser le tunnel

construction de cet ouvrage», indique Jean-Bernard Tissot. Une visite qui permet de décortiquer les étapes de la formation de la carapace de la galerie. «Le percement du tunnel est classique, explique Jean-Bernard Tissot. Nous n'utilisons pas de tunnelier, mais des pelleuses qui creusent sous une voûte de protection après abaissement de la nappe phréatique.» Au final, la profondeur du tunnel variera entre 10 et 15 mètres, à l'exception de l'étroit passage sous la Trême, où elle ne sera que de 3,5 mètres.

Un serpent de métal danse devant les flancs du tunnel

L'ingénieur s'arrête devant un premier chantier de terrassement. Une énorme pelle mécanique déchiquette la roche avec ses dents d'acier. Elle tremble et tressaute sous la puissance de ses 32 tonnes de pression qui attaquent la masse minérale dans un vacarme infernal. Les projecteurs ul-



trapuissants de la machine déchirent les nuages de poussière. L'ambiance est dantesque.

Jean-Bernard Tissot s'enfonce à pied un peu plus loin dans le gouffre sombre. Il serre la main des ouvriers qu'il croise. Ils sont une quarantaine



seulement au tunnel, mais une centaine sur tout le chantier de la H189. Puis il s'arrête devant un pan de mur et montre du doigt une inscription: «La Trême». La rivière est juste en dessous de nous. Nous poursuivons. La chaleur se fait plus oppressante. La concentration de poussière plus forte. A une septantaine de mètres devant nous, on devine comme un serpent de métal dressé qui danse devant les flancs du tunnel. Plus près, on s'aperçoit que ce bras articulé crache un flot de béton contre les armatures du tunnel. Nous sommes au front. Devant nous, la lumière des lampes est tamisée par la poussière dense. Les ouvriers sont en train de bétonner la voûte du tunnel.

Les étapes de la construction d'un tel ouvrage sont complexes. Tout d'abord, c'est 37 colonnes de 16 mètres de longueur, qui sont forcées dans le terrain meuble horizontalement. Elles vont délimiter la section de la galerie et servir de première armature à la voûte et aux flancs du tunnel. Au fur et à mesure que l'on creuse le terrain situé à l'intérieur des colonnes, des arceaux de métal sont posés tous les mètres. Sur cette ceinture sera alors disposé du treillis, où du béton sera projeté pour consolider le

UNE USINE DE RETRAITEMENT DES MATÉRIAUX

Vous l'avez peut-être remarqué, cette tour bleue, qui se dresse à la sortie de La Tour-de-Trême. Il s'agit d'une infrastructure de traitement et de recyclage des matériaux bruts de la H189. Elle permet la réutilisation d'une partie des masses excavées – qui sont pour la plupart d'excellente qualité – pour la fabrication de béton ou de gravier de fondation. Au total, 400 000 tonnes pourront être triées sur le chantier de la H189. L'installation sera démontée à la fin du chantier.

En temps normal, ces matériaux auraient fini leur course à la décharge. Grâce à ce système, les 35% de gravier ou de sable pourront être utilisés pour les travaux de la H189, les 35% pour du remblai, alors que le reste finira à la décharge. Au final: moins de décharge, moins de transport et un bilan financier positif.

Tous les matériaux revalorisables du chantier de la H189 sont donc ache-

minés par camion à la station de retraitement. La masse de gravats est pesée. Une immense balance accueille les camions de 20 tonnes avec leur chargement, qui avoisine quant à eux les 40 tonnes. Les matériaux sont ensuite acheminés par un gigantesque tapis roulant au sommet de la tour. De là, grâce à des tamis vibrants et des jets d'eau, toute la matière sera triée par taille et lavée. Afin d'éviter toute pollution, le système de lavage fonctionne en circuit fermé. Les boues de lavage sont ainsi amenées en décharge.

A côté de la trieuse géante, la centrale à béton s'approvisionne dans les tas de gravier trié et mélangera le tout avec du ciment et de l'eau. L'installation permet de traiter 50 mètres cubes par heure, soit 500 mètres cubes par jour. Les masses excavées et transformées partiront alors sous leur nouvelle forme d'où elles sont venues. La boucle est bouclée.



minés par camion à la station de retraitement. La masse de gravats est pesée. Une immense balance accueille les camions de 20 tonnes avec leur chargement, qui avoisine quant à eux les 40 tonnes. Les matériaux sont ensuite acheminés par un gigantesque tapis roulant au sommet de la tour. De là, grâce à des tamis vibrants et des jets d'eau, toute la matière sera triée par taille et lavée. Afin d'éviter toute pollution, le système de lavage fonctionne en circuit fermé. Les boues de lavage sont ainsi amenées en décharge.

tout. Ce n'est qu'une fois toutes ces opérations terminées que l'on commence les travaux d'aménagement et de construction de la chaussée.

Mais, avant cela, les opérations d'excavation vont commencer derrière Espace Gruyère pour préparer l'arrivée du tunnel. Côté La Tour-de-Trême et côté Espace Gruyère, deux tranchées couvertes, qui amèneront les automobilistes dans le tunnel, sont également en construction. Les champs, aujourd'hui éventrés, retrouveront leur état d'origine une fois le chantier terminé.

L'OUVERTURE DE LA H189 EST PRÉVUE EN DÉCEMBRE 2009

VISITE DU CHANTIER

H189: PORTES OUVERTES 2007!

Le Service des ponts et chaussées organise une journée portes ouvertes du chantier du tunnel sous la Trême le dimanche 7 octobre 2007. Cette manifestation se déroulera sans interruption entre 9 h et 16 h. Le point de départ de la visite se situe au pavillon d'information de la H189 à La Tour-de-Trême à proximité de la route des Granges et de la route de la Ronclina. Il est conseillé aux visiteurs de se munir de bonnes chaussures par beau temps et de bottes en cas de pluie.

(SOURCE: WWW.H189.CH)

À LA DÉCOUVERTE DU QUARTIER DE LA RÉCHE



MICHEL GREMAUD

Ancien rédacteur en chef de *La Gruyère*, il a été le tout premier habitant du quartier.

● LE QUARTIER SUR LA RÉCHE A ÉTÉ CONSTRUIT ENTRE 1970 ET 1978. CET ENSEMBLE ARCHITECTURAL - 45 HABITATIONS DISPOSÉES EN RANGÉES DE DEUX À SEPT UNITÉS - EST L'UN DES TOUT PREMIERS PROJETS D'HABITATIONS JUMELÉES DU CANTON DE FRIBOURG. IL EST L'ŒUVRE DE L'ARCHITECTE BULLOIS YVAN CHAPPUIS.

Sur la Réche, une atmosphère paisible et extatique

Histoire d'une architecture contemporaine

Déambuler dans le quartier de la Réche, c'est quitter l'urbanité naissante de Bulle. Ici, pas de voitures sur le pas de la porte. Le temps semble s'être arrêté. Les étroites allées desservent des jardins suspendus qui conduisent à cet habitat contemporain si particulier. La masse végétale fait aujourd'hui corps avec le béton et le verre. Plantes, arbustes et fleurs donnent à l'ensemble architectural conçu par Yvan Chappuis son caractère organique et harmonieux.



La Réche 79 (2007)

► Si aujourd'hui le complexe de la Réche figure en bonne place dans l'histoire de l'architecture fribourgeoise, la genèse de sa construction a été plus difficile. L'architecte Yvan Chappuis a en effet été l'un des précurseurs de la conception d'habitations jumelées. Mais le projet de la Réche, très avant-gardiste avec des maisons aux toits plats, concentra les critiques dans la Bulle des années septante.

Michel Gremaud, ancien rédacteur en chef de *La Gruyère* et premier résident de la Réche en 1971, se souvient: «Les critiques pleuvaient autour de ce que certains considéraient comme une casba innommable. Même les autorités ont fait des

difficultés pour fournir les autorisations nécessaires à la construction. La coloration assez vive des maisons prévue à l'origine n'a ainsi pas passé la rampe de l'exécutif. Il fallait du standard le plus invisible possible...»

Les toits plats faisaient également ricaner sous cape. «Ils ne tiendront pas dix ans, nous disait-on. Erreur. Nous avons refait notre toiture cette année seulement, après 36 ans, constate Michel Gremaud. Et nous avons entrepris ces travaux simplement par précaution.» Si quelques problèmes d'infiltration ont été constatés dans certaines habitations, les toits plats de la Réche ont mieux résisté au temps que les critiques initiales.

Malgré le dénigrement et les obstacles, le projet allait pourtant séduire de petits propriétaires. Le concept d'Yvan Chappuis, avec des modules qui s'empilaient comme un mécano et des infrastructures communes, permettait à des gens peu fortunés

de construire et de devenir propriétaires. «L'investissement de départ était de 10 000 francs, pour un prix de construction final de 150 000 francs. C'était raisonnable pour des familles qui n'avaient pas trop de moyens», explique Michel Gremaud.

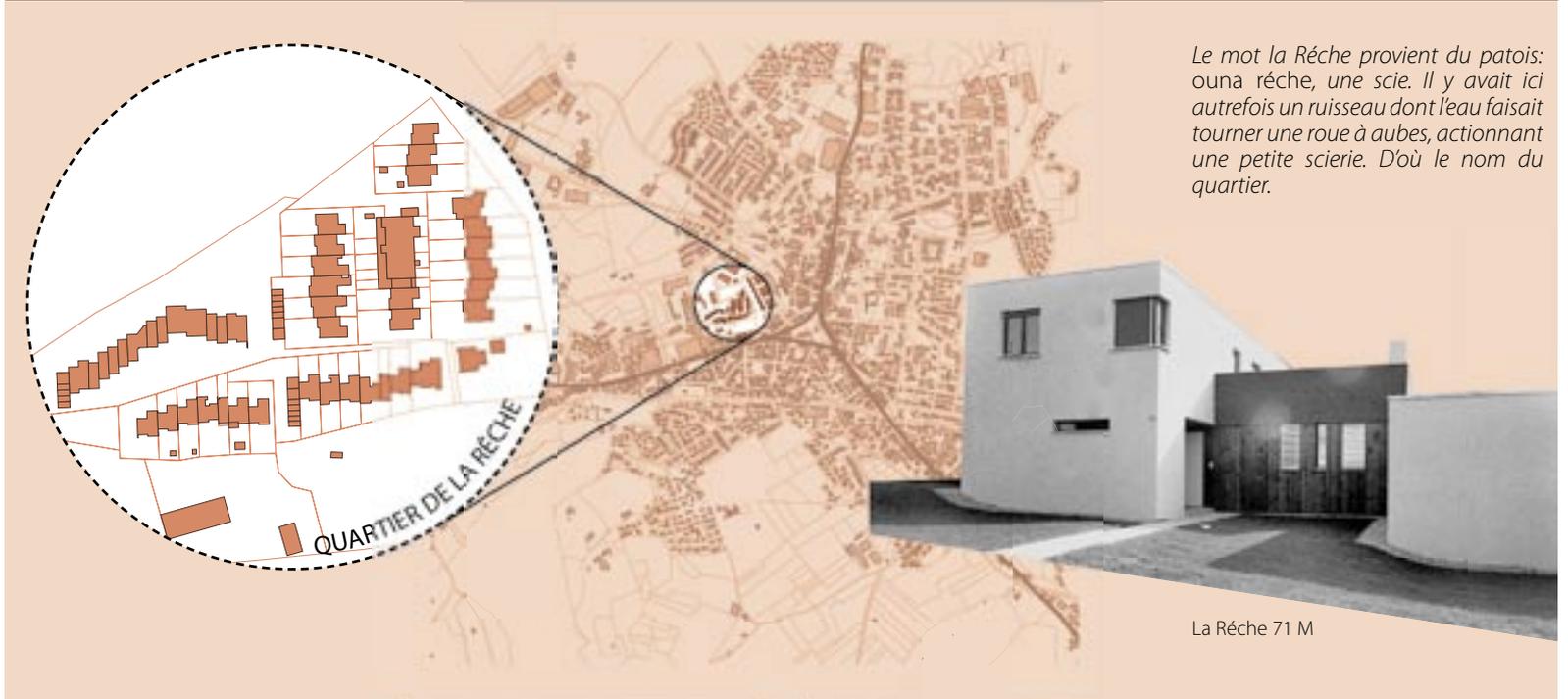
Le tour de force de l'architecte est d'avoir conçu un habitat bon marché sur une parcelle d'environ 500 mètres carrés, alors qu'il en faut entre 800 et 1000 pour une villa classique. «C'est un trait de génie de Chappuis. Il nous a permis de vivre harmonieusement à six dans cet espace», commente Michel Gremaud. L'intérieur tout aussi contemporain que l'extérieur concilie utilisation optimale des volumes pour les espaces communs et exploitation maximale des surfaces vitrées donnant sur le jardin privatif.

Mais la Réche, c'est aussi une manière particulière d'habiter un quartier. Ici l'esprit «tuya» n'a pas eu de prise. «A l'origine, des palissa-

des étaient prévues entre les jardins privatifs. Mais, finalement, personne n'a demandé à les construire», confirme l'ancien journaliste. Le bon voisinage est donc la règle. La gestion des locaux communs – une cave, une buanderie, le chauffage et les locaux électriques – se fait sans structure administrative pour les six maisons de la rangée où habite la famille Gremaud. L'un des propriétaires recueille alors les factures. Les charges sont réparties entre les propriétaires selon le volume des maisons.

Pourtant, l'esprit communautaire s'arrête devant la porte du voisin. «Si tu ne veux pas de contact, tu n'en as pas, admet Michel Gremaud. Si je n'ai jamais eu de conflits avec un voisin, on ne peut pas à proprement parler d'un esprit de quartier sur la Réche. Il s'agit de la simple histoire de gens qui se côtoient et se saluent lorsqu'ils se croisent. Nous ne sommes pas les uns sur les autres. Et c'est très bien comme cela.»

PLAN DE SITUATION



Le mot la Réche provient du patois: ouna réche, une scie. Il y avait ici autrefois un ruisseau dont l'eau faisait tourner une roue à aubes, actionnant une petite scierie. D'où le nom du quartier.

La Réche 71 M



La Réche 71 C



La Réche 71 K



La Réche 71 B



La Réche 71 A

L'histoire du cochon Odile

Odile sort vivante d'Ebullition et de l'abattoir

Le quartier de la Réche est le paradis pour les enfants. Il fut un temps, où se fut celui des cochons. Plus précisément celui d'Odile, un cochon élevé par le fils de Michel Gremaud, Antoine, qui devint il y a de cela bien des années la mascotte de tout le quartier. Voici un extrait fantastique de sa vie sur la Réche écrit par Michel Gremaud.

→ Odile grandissait en grâce bien qu'elle eût franchi le cap des soixante kilos. Il fallut agrandir les portes du pigeonnier. Elle grognonnait avec des mines câlines au passage d'un familier, avouant un faible pour les caresses sur le flanc. Alors elle se couchait à vos pieds, pattes en l'air, en minaudant de charnel plaisir.

Antoine ne glosait plus guère sur les qualités bouchères de celle qui était devenue l'amie des enfants. Surtout depuis qu'il lui avait offert une grande promenade en montagne du côté du Moléson, tenue à la longe plutôt qu'à la laisse. Odile avait même passé une nuit clandestine au chalet de Clos-Fleuri, où jamais animal n'était admis. Aurait-elle accédé même au dortoir si l'escalier n'avait été si raide? L'affreux doute subsiste à propos du lieu où elle passa la nuit. Pour effacer toute trace de son forfait, Antoine ne quitta le chalet avec Odile qu'après avoir consciencieusement désodorisé les lieux, du dortoir au bûcher, à larges giclées du spray Fraîcheur Printemps de la maîtresse de céans, une certaine Michèle S.

L'appel de la liberté

Comme la chèvre de Monsieur Seguin, Odile avait pris goût à la randonnée en montagne. Et ce qui de-

vait arriver arriva. Un samedi matin, Antoine revint livide du pigeonnier où il apportait à sa protégée sa pitance, pardon, son repas de midi. Odile avait disparu. En escouade, on explora systématiquement le quartier,

«Il voulait entrer à Ebullition. Les jeunes lui ont offert l'entrée. On ne sait pas s'il a beaucoup goûté la musique.»

côté jardins surtout, où il lui était arrivé d'achever l'une ou l'autre escapade. Point d'Odile. Sur le coup de quatorze heures, recours à l'ultime espoir: signaler la disparition à la gendarmerie de Bulle.

– Ah! Il est à vous, ce cochon avec un collier sans nom! Il déambulait

vers minuit, hier soir, à la rue de Vevy. Et il voulait entrer à Ebullition. Les jeunes lui ont offert l'entrée. On ne sait pas s'il a beaucoup goûté la musique. Ensuite, ils nous ont appelés. Nous l'avons conduit à l'abattoir – dit le gendarme.

– A l'abattoir? Mais alors... souffla Antoine, angoissé.

– On ne tue pas le samedi. Il doit être toujours dans l'écurie de l'abattoir. Vous pouvez venir le chercher.

Une demi-heure plus tard, Odile ramenée à la courte laisse rentra au pigeonnier. L'œil coquin, elle était manifestement consciente d'être la première de la race porcine à ressortir vivante de l'abattoir de Bulle, à six mois et soixante kilos, après un concert hallucinant à Ebullition et une nuit à l'hôtel offerte par des gendarmes magnanimes.

Michel Gremaud

REPORTAGE AU CENTRANIM DE BULLE

- LE CENTRANIM EN CHIFFRES:
 - 300 JEUNES INSCRITS DANS LE FICHER DU CENTRE
 - 900 HEURES D'OUVERTURE PAR AN
 - 1,3 ÉQUIVALENT PLEIN-TEMPS
 - 60 MÈTRES CARRÉS DE LOCAUX
 - 43 JEUNES EN MOYENNE PASSENT AU CENTRE CHAQUE JOUR



PATRICK QUARTENOUD

«Le centre est un lieu d'intégration à la société ouvert à toutes et à tous»

Un lieu de rencontre pour tous les jeunes Bullois

Reportage au centre d'animation

Le Centre d'animation de Bulle – Centranim – est un succès. Près de 300 jeunes de la région fréquentent régulièrement l'établissement. Au programme: activités culturelles, sportives, ludiques ou éducatives. Coincé dans un ancien abri à la Rieta, l'espace va grimper de quelques mètres pour emménager cet automne dans les locaux de l'ancienne école de musique.

► Le Centranim, c'est minuscule. Mais c'est sympa. Il est 16 heures, un mardi après-midi de juin. Les premiers habitués du local de la Rieta 1 débarquent. Les «bonjour m'sieur» fusent. Les cartables sont déposés au vestiaire. Ici, une excitante partie de ping-pong débute, là-bas, on se presse autour du baby-foot. Deux nouveaux arrivants s'assoient devant les deux postes d'ordinateur. Les cours sont terminés. La joie de ces quelques instants de détente se lisent sur les visages.

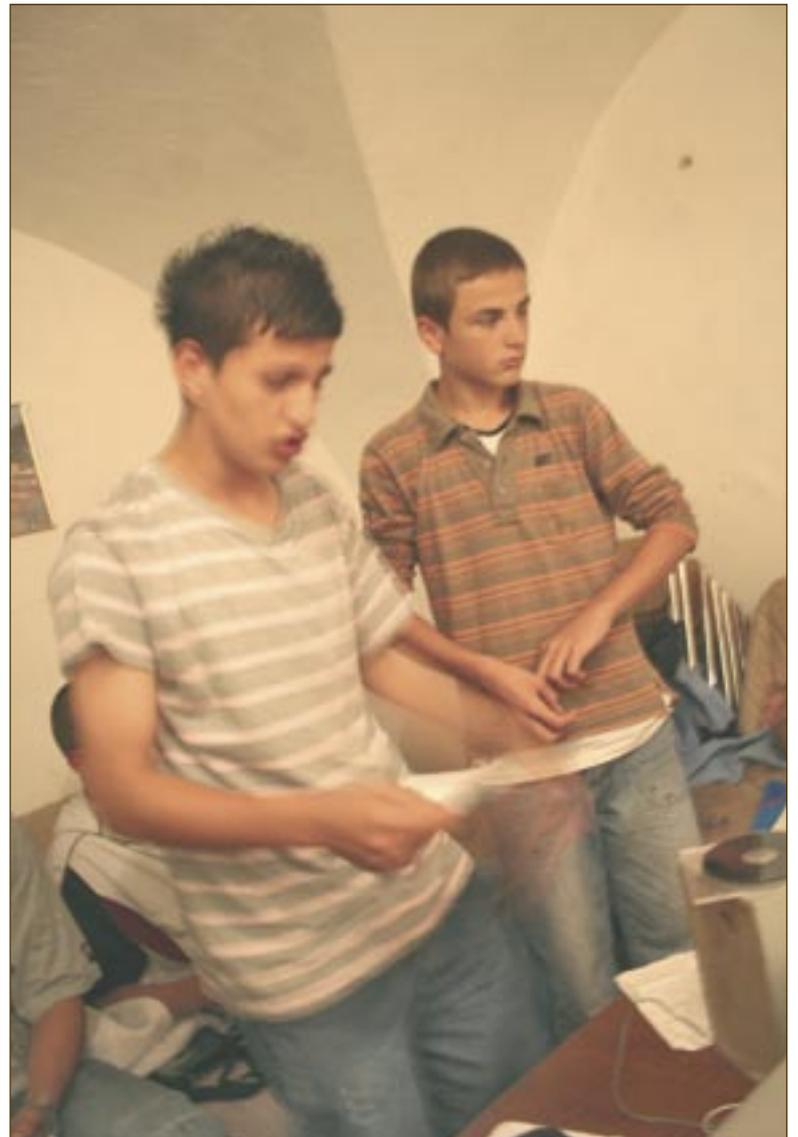
En quelques minutes, c'est une dizaine de jeunes filles et de jeunes hommes qui ont investi les lieux. Et l'ancien abri s'illumine de chaleur humaine et de vie. Derrière une porte en métal, de la musique rap se fait entendre. A travers le judas, on peut apercevoir une étrange réunion. Papier à la main, un jeune rappeur, debout, scande sur des rythmes électro-rap la chanson qu'il vient d'écrire.

«C'est bien, mais tu es un peu en retard dans le rythme, encourage le moniteur! Essaie encore une fois!»

Elmir Gjocaj, passionné de musique et d'écriture, est l'initiateur de ce cours de composition de texte et de chant. Les participants apprennent à composer des vers de 8 pieds en français, à les travailler et ensuite à les déclamer sur des rythmes rap. «Certains de ces élèves ont des difficultés scolaires. Et c'est étonnant de les voir se plonger avec frénésie dans les dictionnaires pour composer leur texte», raconte Patrick Quartenoud, l'un des trois animateurs du centre avec Carole Ducrest et Sophie Scheel.

L'espace est exigü, 60 mètres carrés, et la lumière du jour n'entre que par deux soupiraux oblongs. Peu importe, ici, l'essentiel est ailleurs. S'amuser, faire du sport, simplement se rencontrer, se faire des amis, obtenir de l'aide pour un devoir, préparer une lettre de motivation ou, enfin, trouver une oreille attentive à ses problèmes familiaux ou scolaires: voilà les moteurs du Centre d'animation de Bulle.

Pour Patrick Quartenoud, «le Centranim n'est pas un ghetto, comme certains le laissent croire. C'est tout le contraire: un lieu ouvert à tous les jeunes de la région. Mais un lieu avec des règles précises. Un lieu qui défend des valeurs comme la citoyenneté, la cohésion sociale, la responsabilité, le respect, la tolérance, la politesse et la liberté d'expression.» Ouvert depuis presque



Un atelier de chant et d'écriture a lieu une fois par semaine

CHARTRE DU CENTRE D'ANIMATION

Toute personne, entre 10 et 18 ans, peut librement fréquenter le centre d'animation, quels que soient sa nationalité, sa religion... ou ses goûts musicaux!

C'est un lieu où l'on peut rencontrer ses amis, faire de nouvelles connaissances, construire des projets de vie, organiser et participer à divers ateliers, animations, sorties, camps, utiliser le baby-foot, lire des livres, jouer à des jeux de société, etc. Les animateurs sont là pour aider à mettre sur pied des projets, pour discuter, organiser des ateliers ou animations et veiller au bon déroulement des ouvertures.

Chacun est libre de venir **à la seule condition d'accepter la charte du centre**. Si cela ne me convient pas, je suis également libre de m'en aller.

01 JE RESPECTE LES GENS EN GÉNÉRAL, DANS LEUR PERSONNE ET DANS LEURS IDÉES.

02 JE N'UTILISE PAS DE VIOLENCE PHYSIQUE NI VERBALE ENVERS LES AUTRES USAGERS ET LES ANIMATEURS/TRICES.

03 JE RESPECTE LE MATÉRIEL QUI EST MIS À MA DISPOSITION ET L'UTILISE AVEC SOIN.

04 AU CENTRE, JE PARLE LE FRANÇAIS.

05 JE NE FUME PAS À L'INTÉRIEUR DES LOCAUX.

06 JE VIENS AU CENTRE SANS ALCOOL, SANS DROGUE ET SANS ARME.

07 JE N'EMMÈNE NI N'UTILISE DES SYMBOLES RELIGIEUX, NATIONALISTES OU DISCRIMINATOIRES.

08 JE PARTICIPE À L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET AU NETTOYAGE SELON LES BESOINS. SURTOUT, JE NE SALIS PAS LE CENTRE VOLONTAIREMENT ET JE JETTE MES DÉCHETS DANS LA POUBELLE APPROPRIÉE.

(SOURCE: CENTRANIM.CH)

trois ans, le centre reçoit la visite de plus de 300 jeunes différents pour ses activités culturelles, sportives, ludiques, mais aussi pour tout ce qui touche à l'accueil social. En raison de l'exiguïté des locaux, les responsables n'ont pas fait de la promotion une priorité. Mais, avec le déménagement prévu dans l'ancienne école de musique cette année encore, la capacité d'accueil sera améliorée. La fondation Pass'âge a permis la création du centre avec comme but central l'amélioration de la qualité de vie de la jeunesse gruérienne, en encourageant l'intégration sociale et culturelle.

Les jeunes qui fréquentent le centre sont d'horizons fort différents. «Au début de nos activités, il y avait beaucoup de jeunes d'origine albanaise et très peu de filles, explique Patrick Quartenoud. Nous nous sommes alors fixé comme objectif l'ouverture du centre à tous les jeunes Bullois et Bulloises. Et nous avons atteint cet objectif. Aujourd'hui, le Centranim est un concentré de Suisse et d'Europe.» Les responsables du centre ont ainsi organisé une journée – celle du jeudi – exclusivement réservée aux filles. La tentative est aujourd'hui couronnée de succès.

Les activités ludiques ne sont pas les seules priorités du centre. Il s'agit également d'un accueil, où les responsables sont à l'écoute des problèmes des jeunes. «Nous sommes un autre relais avec le monde adulte pour des jeunes qui vivent des difficultés familiales ou scolaires. Le Centranim est un endroit neutre.

Certains enfants, parfois laissés à eux-mêmes une partie de la journée, viennent nous trouver, parce qu'ils cherchent une structure avec un cadre qu'ils n'ont plus forcément ailleurs.» Il a fallu alors poser des règles communautaires strictes. «Venir au centre, c'est apprendre les codes citoyens comme le respect ou la politesse. C'est un vrai lieu d'intégration à la société. Et, ici, tout le monde est le bienvenu!»

Quelques activités du centre

Les activités sont nombreuses. En plus de l'atelier d'expression, un atelier emmené par Babu Allard, diplômé de l'École des arts visuels de Genève, permet aux jeunes de s'initier à la vidéo, mais également au

jeu de scène. La chasse aux œufs à Pâques et l'atelier de bougies à Noël sont déjà des classiques fort fréquentés du Centranim. La Bougeotte, disco pour adolescents, est organisée trois fois par an à Ebullition. Tout au long de l'année, des journées découvertes d'un pays avec des repas, des films, de la musique et des journées culturelles dans des villes de Suisse, des camps d'été et d'hiver sont également proposés aux usagers du centre. De plus, un accueil pour les enfant dès 7-8 ans sera organisé cet automne en collaboration avec Ebull-enfants.

**TOUTES LES INFOS SUR:
WWW.CENTRANIM.CH**



HORAIRE DU CENTRANIM

LUNDI	Fermé	
MARDI	15 h 15 - 18 h	réservé aux garçons
MERCREDI	16 h - 18 h	
JEUDI	15 h 15 - 18 h	réservé aux filles
VENDREDI (1)	15 h 15 - 18 h 30	
	19 h 15 - 22 h	réservé aux participants de l'activité
SAMEDI (2)	Sortie culturelle	une fois par mois
DIMANCHE (3)	Fermé	

(1) Le dernier vendredi soir du mois est fermé

(2) La sortie culturelle est organisée par les animateurs; les jeunes proposent des activités pour les autres samedis du mois

(3) La Bougeotte, disco pour les ados 3 ou 4 fois par mois

(SOURCE: CENTRANIM.CH)

LES NOUVELLES COMMUNALES



JEU-CONCOURS

Découvrez l'endroit de la photo mystère et gagnez 50 francs. (PAGE 16)

LES NOUVEAUX HORAIRE DU TRANSPORT SCOLAIRE

- GRUYÈRE ÉNERGIE SA ORGANISE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DU CHAUFFAGE À DISTANCE LE 20 SEPTEMBRE. TOUTE LA POPULATION Y EST CONVIÉE. (PAGE 16)

Il est entré en fonction

Autoportrait express de Jean-Marc Morand

↳ JEAN-MARC MORAND

Nouveau secrétaire général
50 ans
Marié
3 enfants

Les débuts

«Je suis né à Bulle et j'ai grandi à la rue Sciobéret, dans un quartier populaire, avant de déménager à l'âge de 13 ans à La Tour-de-Trême. J'y ai pratiqué le football au sein du club local. J'ai fait toutes mes classes à Bulle, à l'exception des deux dernières années de collège passées à Saint-Michel à Fribourg. J'obtiens mon bac de type E en 1977.»

Ma trajectoire

«J'ai travaillé pour différentes sociétés dont Fides et Nestec, filiale technique de Nestlé à Vevey, où j'étais collaborateur commercial dans le secteur des achats de machines. En 1982, avant mon retour à Bulle, on m'a proposé un poste pour l'achat de matières premières. Cette offre allait me conduire à des voyages dans une grande partie du monde. Confronté à

Le secrétaire est l'interface entre la commune et les habitants

un choix, j'ai finalement opté pour un poste de secrétaire comptable auprès de la commune de Bulle. J'ai assumé diverses comptabilités et secrétariats dans le cadre de l'épuration, de diverses commissions de bâtisse (Foyer de Bouleyres, abri PC du Cabalet), des commissions technique et financière. J'ai alors pris goût à la gestion publique. En 1987, le Conseil communal me propose le poste de chef

comptable en remplacement de Francis Seydoux. J'ai toujours beaucoup aimé les chiffres et j'ai donc dit oui. C'est à cette époque que je passe mon brevet fédéral de comptable. J'ai assumé cette fonction durant vingt ans, avant de remplacer à nouveau, au début de cette année, Francis Seydoux au poste de secrétaire général.»

Un secrétaire général, c'est quoi?

«Le secrétaire général a deux fonctions. La première est de diriger l'état-major du Conseil communal. Il participe aux séances du Conseil communal, du Conseil général et de la commission administrative. Il prépare les dossiers à l'intention du Conseil communal pour les prises de décisions, à l'exception des dossiers techniques. En résumé, le secrétaire général est au fait de tout ce qui touche à la vie de la commune et fonctionne comme l'interface entre l'administration, les autorités politiques et les citoyens. La seconde fonction est celle de responsable de l'administration, qui inclut notamment la gestion du personnel, des structures administratives, la recherche de l'efficacité au service des citoyens, en améliorant les procédures, notamment grâce aux outils informatiques.»

Mes satisfactions

«Au niveau professionnel, en tant que responsable du département financier, la satisfaction est d'avoir pu conserver, au fil des années, des finances qu'on peut qualifier de saines, malgré un développement important de notre cité. Nous avons toujours eu la chance d'avoir des autorités qui mettent à disposition les moyens les plus performants nous permettant de faire évoluer nos structures administratives et nos outils, notamment informatiques. Le



dernier gros projet que nous avons mis en place en 2006, en collaboration principalement avec le Département technique, est la Gestion électronique des documents (GED), qui évite la circulation et la multiplication du papier et qui permet l'archivage et la distribution par voie électronique des documents dans les différents services de l'administration. Chaque matin, le courrier postal est centralisé, scanné et envoyé par voie électronique aux services, qui se chargent ensuite de l'archivage et de la gestion des flux des documents pour en assurer le traitement. Ce souci d'efficacité dans la gestion publique est un point fort de notre administration. Mais ma plus grande satisfaction durant mes vingt ans passés aux Finances et aujourd'hui au poste de secrétaire général, c'est de vivre de l'intérieur le formidable développement de Bulle dans tous ses aspects. Cette mémoire de notre cité que je cultive et les contacts per-

manents avec nos concitoyens sont une richesse extraordinaire.»

Bulle avant/après

«Du point de vue structurel, Bulle n'a pas beaucoup changé. Le personnel n'a de loin pas explosé. Mais les proportions de son développement sont étonnantes. Prenons les finances communales. Les chiffres sont devenus impressionnants avec le développement croissant de la cité. Lorsque je suis entré à la commune, on parlait d'un budget de 15 à 20 millions de francs. Aujourd'hui, on est proches des 100 millions. Cette croissance d'une ville qui est passée de 6000 habitants à 17000, suite à la fusion avec La Tour-de-Trême, en à peine trois décennies, est phénoménale, même si elle est sous contrôle. Les défis sont donc énormes pour conserver le cadre de vie agréable de notre commune. Il est toujours préférable et plus stimulant de gérer une croissance que l'inverse!»

LES NOUVEAUX HORAIRES DES BUS SCOLAIRES

BULLE-MORLON-BULLEDu lundi au vendredi sauf fêtes générales et 7 juin - 15 août - 1^{er} novembre

Du lu au ve en période scolaire

	→			J1	J1			
BULLE, GARE-10-30	07 05	07 33	11 35	12 05	12 45	15 13	16 12	17 32
BULLE, MONTCALIA	07 05	07 33	11 35	12 05	12 45	15 13	16 12	17 32
BULLE, CENTRE COMMERCIAL	07 07	07 35	11 37	12 07	12 47	15 15	16 14	17 34
BULLE, ÉCOLE PRIMAIRE	/	/	11 40	/	/	15 18	/	/
BULLE, RUE DE L'ÉTANG	07 09	07 37	11 45	12 09	12 49	15 23	16 16	17 36
BULLE, MAYENTZÈS	07 09	07 37	11 45	12 09	12 49	15 23	16 16	17 36
MORLON	07 14	07 42	11 50	12 14	12 54	15 28	16 21	17 41

	←								
MORLON	07 14	07 45	11 52	12 17	12 55	15 30	16 22	17 42	08 35
MORLON, ABRI PC	07 14	07 45	11 52	12 17	12 55	15 30	16 22	17 42	08 35
MORLON, BLOC	07 15	07 46	11 53	12 18	12 56	15 31	16 23	17 43	08 36
BULLE, MAYENTZÈS	07 15	07 46	11 53	12 18	12 56	15 31	16 23	17 43	08 36
BULLE, RUE DE L'ÉTANG	07 17	07 48	11 55	12 20	12 58	15 33	16 25	17 45	08 38
BULLE, ÉCOLE PRIMAIRE	/	07 52	/	/	13 02	/	/	/	08 42
BULLE, CENTRE COMMERCIAL	07 19	07 54	11 57	12 22	13 04	15 35	16 27	17 47	
BULLE, MONTCALIA	07 20	07 55	11 58	12 23	13 05	15 36	16 28	17 48	
BULLE, GARE-10-30	07 24	07 59	12 02	12 27	13 09	15 40	16 32	17 52	

J1 Circule du 11-22 décembre, 8 janvier-16 février, 26 février-30 mars, 16 avril-6 juillet, 23 août-12 octobre, 29 octobre-7 décembre, sauf 18 mai, 7-8 juin, 1^{er} novembre

J2 Mardi

RÉSEAU BULLE

Du lundi au vendredi en période scolaire

	→			J6	J3			
RUE DES USINIERS	07 33	08 23	12 58					
CHEMIN DE PLANCHY	07 34	08 24	12 59					
BÂTIMENT SICOOP	07 35	08 25	13 00					
LE CARRY, CROISÉE	07 37	08 27	13 02					
UNI-VERT, RTE DE LA PART-DIEU	07 38	08 28	13 03					
BÂTIMENT SICOOP	07 40	08 30	13 05					
CHEMIN DE PLANCHY	07 42	08 32	13 07					
RUE DES USINIERS	07 44	08 34	13 09					
BULLE, GARE QUAI 18	07 47	08 37	13 12					
MONTCALIA	07 48	08 38	13 13					
CH. DES ÉCOLIERS, LÉCHÈRE	07 52	08 42	13 17					

	←		J3
BULLE, GARE QUAI 18	11 31	15 06	
CH. DES ÉCOLIERS, LÉCHÈRE	11 35	15 10	
CH. DES ÉCOLIERS, LÉCHÈRE	11 40	15 18	
MONTCALIA	11 42	15 20	
RUE DES USINIERS	11 44	15 22	
CHEMIN DE PLANCHY	11 45	15 23	
BÂTIMENT SICOOP	11 46	15 24	
LE CARRY, CROISÉE	11 48	15 26	
UNI-VERT, RTE DE LA PART-DIEU	11 50	15 28	
BÂTIMENT SICOOP	11 51	15 29	
CHEMIN DE PLANCHY	11 52	15 30	
RUE DES USINIERS	11 54	15 32	

RÉSEAU LA TOUR-DE-TRÈME

Du lundi au vendredi en période scolaire

	→			J6	J3			
ROUTE DES GRANGES	07 43	08 33	13 08					
RUE DES MÉNESTRELS	07 44	08 34	13 09					
RUE DES PARADISIERS	07 45	08 35	13 10					
LAITERIE DES GRANGES	07 47	08 37	13 12					
CITÉ MON-REPOS	07 48	08 38	13 13					
LA TOUR-DE-TRÈME, ÉC. PRIM.	07 52	08 42	13 17					

	←		J3
LA TOUR-DE-TRÈME, ÉC. PRIM.	11 40	15 18	
CITÉ MON-REPOS	11 43	15 21	
ROUTE DES GRANGES	11 44	15 22	
RUE DES MÉNESTRELS	11 45	15 23	
RUE DES PARADISIERS	11 46	15 24	
LAITERIE DES GRANGES	11 47	15 25	

J3 Lundi - mardi - jeudi - vendredi

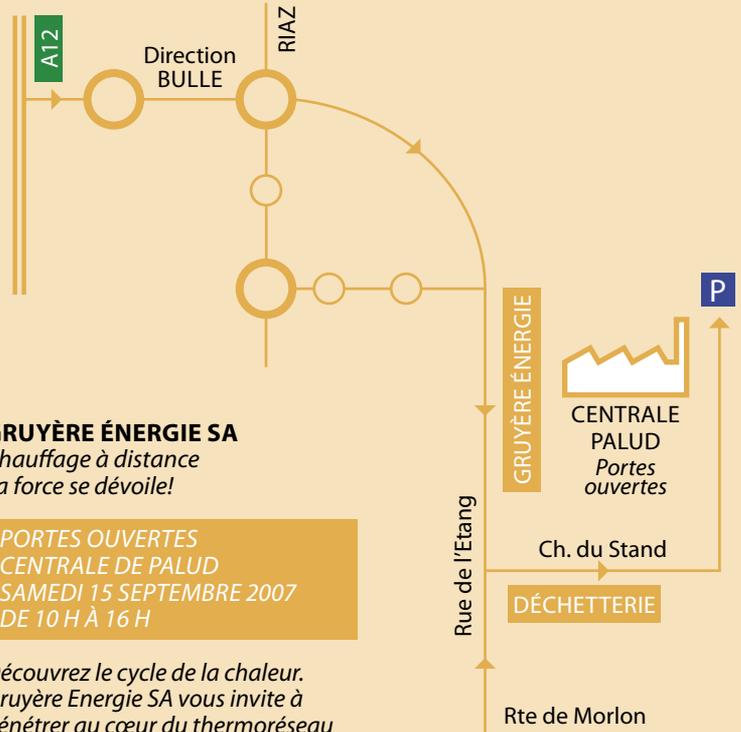
J6 Lundi - mardi - jeudi - vendredi / Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi dès 03.12.2007

LE CHAUFFAGE À DISTANCE OUVRE SES PORTES AUX VISITEURS

Gruyère Energie vous invite



La force se dévoile!



GRUYÈRE ÉNERGIE SA
Chauffage à distance
La force se dévoile!

PORTES OUVERTES
CENTRALE DE PALUD
SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2007
DE 10 H À 16 H

Découvrez le cycle de la chaleur.
Gruyère Energie SA vous invite à
pénétrer au cœur du thermoréseau
Venez nombreux!

(SOURCE: GRUYÈRE-ÉNERGIE)

Le grand concours

La photo mystère

↳ Le bulletin vous propose à chaque édition une photo mystère. A vous de nous communiquer l'endroit exact photographié, situé sur le territoire communal. Le gagnant, qui sera tiré au sort et averti personnellement, recevra un prix de 50 francs. Ce jeu n'est pas ouvert au personnel de l'administration communale.

Pour participer, remplissez le talon-réponse ci-dessous et envoyez-le à:

VILLE DE BULLE
GRAND-RUE 7, C.P. 32
1630 BULLE

ou écrire à:
bulletin@commune.bulle.ch



RÉPONSE:

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE:

ÉCRIVEZ-NOUS!



VILLE DE BULLE / LE BULLETIN
GRAND-RUE 7, C.P. 32, 1630 BULLE

bulletin@commune.bulle.ch

IMPRESSUM

ÉDITION

VILLE DE BULLE
GRAND-RUE 7, C.P. 32, 1630 BULLE

CONCEPTION ET RÉALISATION

16A COMMUNICATION
BATTISTE + ADRIEN CESA
C.P. 284, 1630 BULLE

CORRECTEUR

J.-B. GABRIEL

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

16A COMMUNICATION
NICOLAS REPOND

TIRAGE

9000 EXEMPLAIRES